



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 2 JUILLET 2020**

<p>Date de la convocation : 26 Juin 2020</p> <p>Date d'affichage : 26 Juin 2020</p> <p>Nombre de membres : Afférents au conseil municipal : 29 En exercice : 29 Présents : 26 Procuration : 1</p> <p>A la majorité : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Mention exécutoire : oui</p>	<p>L'an deux mille vingt, le deux juillet à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.</p> <p><u>Présents</u> : M. Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE, Mrs Romain DRUMEZ, Joël BIGOURD, Alain COURAULT, Mme Jacqueline LACHERAY, Mmes Marie-Claire DEBERT, Sylvie DEBOVE, Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mrs Philippe CARON, Joël OUVRY, Bruno LOTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Grégory CLAUSEN, M. Michael HONORE, Mmes Angélique WASIL, Cindy QUESTE, Perrine FRUCHART, Mrs Jimmy DELESTIENNE, Ludovic DECOGQ.</p> <p><u>Excusé</u> : M. Bertrand NAGLIK</p> <p><u>Absent</u> : M. Serge HERMAN</p> <p><u>Excusée ayant donné procuration</u> : Mme Sophie PASSERIEUX pouvoir à M. Romain DRUMEZ.</p> <p><u>Secrétaire</u> : M. Jimmy DELESTIENNE.</p> <p>Objet : Demande de subvention - Amendes de Police « Travaux de sécurisation des abords de l'école France Pasteur »</p>
---	---

« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture
le 10 JUIL. 2020

Publiée et Notifiée le

..... 15 JUIL. 2020

Le Maire,

Laurent Poissant



Dans l'impossibilité de réunir le Conseil Municipal, Monsieur le Maire a fait une demande en date du 31 Mars 2020 afin de bénéficier d'une subvention auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais au titre des amendes de police concernant « les travaux d'aménagement sécuritaires des abords de l'école France Pasteur ».

Le montant prévisionnel des travaux de sécurisation des abords de l'école France Pasteur s'élève à 38 400 Euros H.T.

Ces travaux de sécurisation des abords de l'école France Pasteur sont éligibles aux amendes de police à hauteur de 40% H.T. plafonnés à 37.500 Euros soit une subvention maximale de 15. 000 Euros.

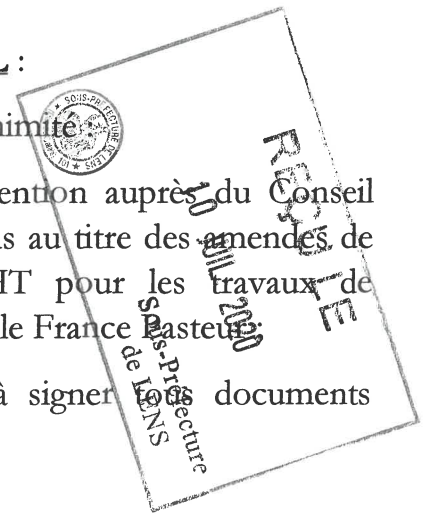
Monsieur le Maire propose de régulariser cette demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Président du Conseil Départemental.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Autorise la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais au titre des amendes de police à hauteur de 40% HT pour les travaux de sécurisation des abords de l'école France Pasteur.

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.



Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant

